

PAT DE LA REGION D'AUDRUICQ

IDENTITE

Porteur

Communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA)

Dates d'entretien

18 Mai 2018, 28 mai 2018 et 09 Janvier 2020

Territoire

Pas-de-Calais (62) – Hauts-de-France

15 communes pour 27 713 habitants

1 EPCI

Contact

Frédéric Huchette, Responsable du Pôle Animation Développement Local, CCRA

f.huchette@ccra.fr



CC de la région d'Audruicq (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT systémique de transition

Gouvernance interne (pas d'instance de pilotage à date)

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le territoire du PAT est situé dans un **espace rural**, entre les trois villes de Calais, Dunkerque et Saint-Omer.

Créée en 1994, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (CCRA) regroupe 15 communes, représentant une population de 27 713 habitants, soit une densité de 126 habitants par km².

Le territoire fait face à un phénomène de **périurbanisation** qui touche particulièrement la tranche moyenne de ses employés.

C'est un bassin historique de **production de la chicorée**, mais aussi plus récemment un important bassin de production de pommes de terre pour l'exportation et de cultures céréalières.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

C'est dans le cadre de l'élaboration d'un contrat régional rural, entre 1996 et 2000, que la question de la **valorisation des savoir-faire et du patrimoine alimentaires**, notamment autour de la chicorée, est soulevée. Le Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal (CPETI) est créé et commence à éditer le magazine « C'est ICI ». Cette dynamique de développement local à caractère économique prévaut pendant une quinzaine d'années.

La prise de conscience de l'alimentation en tant qu'enjeu et fil rouge du projet de territoire émerge autour des années 2010-2011. A cette époque, le département prône des contrats avec les intercommunalités, notamment dans le champ social. La

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiées : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

communauté de communes saisit cette occasion et choisit l'alimentation comme porte d'entrée pour aborder les problématiques sociales (bien vivre, santé, etc). Le territoire étant relativement petit, ils privilégient le travail sur la valorisation et la reconnaissance des initiatives existantes plutôt que la structuration des filières de production et de commercialisation.

En 2012, la création du **Parc d'activité de l'Ecopôle alimentaire**, écosystème de 15 ha de surfaces agricoles, constitue une autre étape clé. Il naît de l'acquisition par la CCRA d'une ancienne ferme qu'elle confie aux associations Terre d'Opale et les Anges Gardins. C'est à la fois un lieu de production, transformation et commercialisation de fruits et légumes (paniers bio) et une entreprise de réinsertion.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La politique agricole et alimentaire du territoire ayant plus de 20 ans, le PAT de la région d'Audruicq **repose sur des initiatives, des partenariats, des diagnostics et des actions pré-existants**. Leur projet « Alimentation Durable Inclusive » est lauréat de l'AAP 2016-2017 du PNA, axe justice sociale.

En 2018, sur suggestion de la Direction, Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (DRAAF), un dossier de labellisation est élaboré, qui permet de remettre en perspective les initiatives territoriales et d'assurer une plus grande visibilité à la stratégie alimentaire. Ce projet est finalement **reconnu PAT par le MAA** depuis le **23 mai 2019**. Il s'agit en quelque sorte d'un PAT reconnu a posteriori.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

C'est la communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA) qui porte le PAT. Thierry Rouzé est le Vice-Président en charge du Développement durable, de la GEMAPI volet inondation et submersion marine et de l'Alimentation et Jean-Marie Louchez est le Vice-Président dédié à l'Agriculture et la GEMAPI volet gestion des milieux aquatiques.

L'animation du PAT est réalisée en régie, par le Pôle Animation Développement Local, et l'association Anges Gardins est mobilisée en tant qu'assistante à maitre d'ouvrage à la conduite du projet.

La CCRA a pour principaux partenaires les **associations Terre d'Opale** (réseau de producteurs) et **Anges Gardins** (association d'insertion professionnelle, membre du réseau Cocagne), le **CPETI** (Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal) en charge du volet économique et le **CIAS** (Centre Intercommunal d'Action Sociale) en charge des questions sociales.

Une charte a été définie pour officialiser cette collaboration et sceller l'engagement des partenaires locaux. Un partenariat existe aussi avec la chambre des métiers.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Elle est de type interne.

Instances de pilotage :

- Pas de comité de pilotage : les **vice-présidents** se réunissent entre eux, notamment lors du dossier de labellisation, ou bien la prise de décision se fait en bureau communautaire large avec tous les maires.
- Pas de comité technique : c'est la **direction du Pôle Animation Développement Local** qui gère techniquement le PAT.

LA COMMUNICATION

Un service communication à la CCRA (2 ETP) est en charge de la communication sur les actions.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Stratégie non formalisée

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Un programme d'actions n'a pour le moment pas encore été établi mais des actions à mener prochainement ont été identifiées :

- 2^{ème} étape de l'**Ecopôle alimentaire** : poursuite de la structuration de filières courtes et du réseau de producteurs, objectif d'aller au-delà de l'ESS et d'implanter un maraicher par commune, réflexion autour d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois qui permettrait de pérenniser l'emploi sur le territoire
- **Restauration collective** : signature d'un contrat de ruralité avec une intercommunalité voisine en vue de créer un PETR et une cuisine centrale, partenariat envisagé avec le PNR Cap et marais d'Opale

LA MISE EN ŒUVRE

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Un **Conseil Local de l'Alimentation** est en projet à date. Il s'agirait d'un espace d'animation partagé avec les acteurs locaux pour échanger de l'information, organiser des ateliers de réflexion voire porter des projets.

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Axe « Economie » :

- 1^{ère} étape de l'Ecopôle alimentaire 2012-2020 : programme d'investissement pour rénover le lieu, accueillir les structures associatives et y ajouter une plateforme de conditionnement et un laboratoire de transformation (40aine d'emplois sur le site et Terre d'Opale est reconnu PTCE)

Axe « Culture et gastronomie » :

- Valorisation des savoir-faire et du patrimoine alimentaires dès 1996 : réhabilitation d'une sécherie de chicorée, sauvetage d'une race ancienne de racine de chicorée...
- Opération « Théâtre à la ferme » depuis 2015
- Opération « Manger-Danser au petit déjeuner » en 2017-2018 avec l'intervention d'une compagnie de hip hop dans des classes scolaires

Axe « Nutrition santé » :

- Programme « Vivons en forme »
- Projet des « éco-chefs » en 2018 : jeunes de 9 à 12 ans mobilisés autour d'actions en faveur de l'alimentation durable

Axe « Accessibilité sociale » :

- Territoire pilote du programme Interreg AD-In qui vise à améliorer l'accessibilité à une nourriture de qualité notamment pour les plus modestes

Axe « Environnement » :

- Gaspillage alimentaire : démarche Regal, opération « un dîner presque sans déchets »
- Action sur les jardins partagés et familiaux en janvier 2020 (autoproduction) et exploitation de l'opération de la DRAAF « Rendez-vous aux jardins » pour donner de la visibilité aux jardins à vocation potagère et éducative
- Initiative citoyenne les Incroyables Comestibles

Axe « Urbanisme/aménagement » :

- Pas de politiques agricoles de préservation du foncier mais la déclinaison de la politique nationale de restriction de l'urbanisation en faveur du SCoT préserve le foncier agricole à travers la diminution des surfaces à bâtir
- Recherche d'espaces publics à convertir en jardins partagés

LE FINANCEMENT

Le projet de **l'Ecopôle alimentaire** représente **4 millions d'euros d'investissement** et bénéficie aussi du soutien de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et du Département du Pas-de-Calais. Les autres dépenses liées au PAT sont réparties entre les différents budgets des services (économique, touristique, culturel, social, etc).

L'EVALUATION

Le PAT prévoit une évaluation interne simple (autoévaluation) avec plusieurs indicateurs, notamment de mise en mouvement des acteurs.

ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT s'articule avec le PCAET.

COOPERATION INTERTERRITORIALE

La CCRA porte un **projet de jumelage avec une commune flamande sur la chicorée** et a répondu à un **micro-projet Interreg** conjointement avec eux.

En outre, l'intercommunalité a lancé en 2015 une dynamique entre producteurs fermiers qui s'est élargie au pays du Calais et a abouti à la création d'un point de vente collectif de producteurs à Calais.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- **Antériorité, transversalité et pragmatisme** de la démarche locale impliquant les élus et les associations locales
- L'Ecopôle et Terre d'Opale comme opérateur force de propositions
- Structures associatives qui ont un impact local et un rayon de vie plus large que le territoire, ce qui donne accès à un réseau (secteur de 50-80km autour de la CCRA pour Terre d'Opale, réseau national Cocagne pour Anges Gardins)
- Articulation entre production et approche sociale

DIFFICULTES ET FREINS

- Pas de véritables instances de pilotage (bureau communautaire trop large)

COMMENTAIRES ONPAT

Cette expérience pionnière d'un territoire rural périurbain des Hauts-de-France est exceptionnelle parce que l'alimentation est le cœur du projet de territoire. Elle est fort instructive par son antériorité, sa démarche pragmatique et sa transversalité.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le PAT : <https://www.ccra.fr/Le-projet-Alimentaire-Territorial/84/>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

